Élancourt

Votre magazine municipal / n°268 / Mai 2021

DOSSIER P. 10/13

Budget 2021 : Anticiper l'avenir

P. 04
Confinement
Retour sur l'adaptation de nos services

P. 06
Culture
Le Prisme dévoile ses futurs rendez-vous

SOMMAIRE

02

P. 04-05-07
VOS VIDÉOS DU MOIS

P. 03
ÉDITO

P. 04/09 - 14/15
ACTUALITÉS

CONFINEMENT
Retour sur l'adaptation de nos services

SOLIDARITÉ
Crise sanitaire : quel impact pour les familles ?

NUMÉRIQUE
Soutien scolaire connecté avec elancourtenligne.fr

CULTURE
Le Prisme dévoile ses futurs rendez-vous !

SANTÉ
Objectif : vacciner tous nos seniors élancourtois !

SPORT
5 partenaires pour redessiner la Colline

ENVIRONNEMENT
Jardin : bon voisinage et déchets verts

FLEURISSEMENT
Nos jardiniers mobilisés pour une gestion durable et un objectif ambitieux !

ÉTAT CIVIL
Votre carte d'identité bientôt électronique

MÉMOIRE
La commémoration du 8 mai 1945 maintenue en comité restreint

P. 10/13
DOSSIER
Budget 2021 : Anticiper l'avenir

P. 16/17
GRAND ANGLE

MOBILITÉ
Des trottinettes électriques en libre-service

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Département et Région : quelles sont leurs missions ?

P. 18
CONTACTS ET CARNET

P. 19
DÉBAT
La mer monte, le niveau baisse…

04

09

15

Tout savoir sur les événements, les infos de dernière minute, les travaux : abonnez-vous à notre newsletter sur elancourt.fr

Suivez-nous sur

Pour les malvoyants, demandez Élancourt Audio

Mai, joli mois de mai ?

À la mi-mai, progressivement, certaines activités reprendront selon la situation sanitaire. C'est une bonne nouvelle, mais l'heure n'est pas au relâchement. Continuons à faire preuve de sérieux et de civisme, et préparons les jours meilleurs.

VERS LE DÉBUT D'UN MIEUX

À l'heure où j'écris ces lignes, j'ignore encore quelles mesures précises de « déconfinement » le Gouvernement mettra en œuvre, à partir de quand et sur quelles portions du territoire national. Très touchée par la pandémie du fait de la densité de sa population, la région Île-de-France ne sera pas forcément en tête des territoires prioritairement « libérés ». C'est encore une longue marche qui nous attend. Notre Ville y est prête, forte de la solidarité de tous les habitants et mue par un esprit de responsabilité et de réalisme qui ne nous a jamais quittés. Nous avons tenu bon dans la tempête, et nous avons adopté, le 4 avril dernier, un budget municipal 2021 sur mesure pour préparer au mieux la sortie de crise et faire face aux prochaines échéances.

DÉJÀ PLUS DE 80 000 VACCINATIONS À SQY !

Dans la course contre le temps engagée avec le virus, notre Agglomération a déployé une redoutable arme avec le vaccinodrome géant du Vélodrome National. Dans cet espace unique dédié habituellement à la compétition et aux grands événements se joue depuis le 18 janvier un incroyable défi : vacciner le maximum de gens avec toutes les doses de vaccin que l'État nous fournit. De 800 doses par semaine au début, nous sommes passés maintenant à quelque 20 000 doses par semaine. Ainsi, nous avons déjà protégé 80 % des personnes de plus de 65 ans de notre territoire (cette tranche d'âge représente 90% des décès par Covid). C'est la preuve concrète d'une mutualisation intelligente des moyens communaux et intercommunaux, avec la mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs.

REPRENDRE NOS PROJETS

Avec sérieux et ambition, nous nous projetons déjà vers l'avenir et préparons la reprise progressive des activités municipales, dont certaines se feront raisonnablement à la rentrée, comme ce sera le cas pour le Prisme, notre théâtre municipal. La Ville continue également de travailler avec les services de Saint-Quentin-en-Yvelines sur le futur aménagement de la Colline d'Élancourt dans l'optique des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, et au-delà, « en héritage » pour toutes nos familles : il y aura bien sûr un parcours VTT de haut niveau, mais aussi un Parc Nature et Loisirs qui nous permettra enfin de profiter de ce lieu exceptionnel qui est le point culminant d'Île-de-France.

Nous continuons d'agir pour qu'il fasse bon vivre à Élancourt.

Jean-Michel Fourgous
Maire d'Élancourt, Président de SQY

// CONFINEMENT

Retour sur l'adaptation de nos services

Un service minimum d'accueil a été assuré pour les enfants dont les parents exercent une activité professionnelle prioritaire.

Le 31 mars dernier, un nouveau confinement a imposé la fermeture des écoles maternelles et élémentaires pour une durée de 3 semaines. Retour sur les mesures mises en œuvre par la commune.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL...

Comme durant le confinement du printemps 2020, un service minimum d'accueil a été organisé, par la Ville, à destination des enfants dont les parents exerçent une activité professionnelle prioritaire : professionnels de santé, de sécurité ou des services de secours – policiers, pompiers, ambulanciers, soignants, agents des services publics... Pour la semaine d'école du 5 au 8 avril, cet accueil a été réalisé, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, pour une cinquantaine d'enfants, en présentiel dans deux écoles, afin qu'ils bénéficient de la continuité pédagogique. Les services d'accueil périscolaires et de restauration ont été assurés en respectant la distanciation. Les effectifs étant très réduits, celle-ci n'a pas posé de problèmes particuliers. Pour les deux semaines de congés scolaires, ce même service minimum a été assuré par les animateurs à l'accueil de loisirs des IV Arbres.

... ET ÉCOLE À DISTANCE

Mais, pour la grande majorité des familles, c'est l'école à la maison qui a fait son grand retour. Les enseignants de nos écoles primaires se sont rapidement organisés pour proposer des contenus à leurs élèves en s'appuyant sur les outils numériques à leur disposition : « *Nous avions anticipé les annonces avec notre Inspectrice de l'Éducation nationale afin que tous nos élèves de primaire repartent bien chez eux avec leurs tablettes* », précise Anne Capiaux, Maire-Adjointe à la Réussite scolaire et au Numérique. « *Les enseignants d'Élancourt ont une très bonne culture numérique, la continuité pédagogique s'est donc rapidement organisée. Le service d'assistance proposé par la Direction du Numérique de notre Ville était également mobilisé pour aider des familles en difficulté avec leurs tablettes, leur Environnement Numérique de Travail, ou une visio. La période s'est bien déroulée. À Élancourt, grâce à notre projet numérique scolaire bien antérieur à cette crise sanitaire, les situations mixtes (à l'école, à la maison ou les deux) se déploient de manière efficace* ».

DES SERVICES TOUJOURS ADAPTÉS

Coté service public, peu de changements ont eu lieu, le Département des Yvelines étant déjà en situation de couvre-feu et de limitation des déplacements au moment des annonces présidentielles. Les services de la Ville, qui s'adaptent depuis une année entière, ont continué de recevoir les administrés sur rendez-vous. À chaque fois que c'était possible, les démarches ont été dématérialisées, tout comme les tâches pouvant être réalisées en télétravail, afin de limiter au maximum les regroupements dans les différentes structures. Une nouvelle période s'annonce avec le mois de mai, un plan progressif de déconfinement et la montée en puissance de la vaccination (cf. page 7).

L'actualité change très vite depuis le début de cette crise sanitaire, restez connectés, suivez-nous : **elancourt.fr**

EN VIDÉO !

Prix Territoria d'Or

La cérémonie du grand prix d'innovation territoriale 2021 se déroulera le 10 mai prochain. La Ville d'Élancourt – récompensée d'un Territoria d'Or en novembre dernier - a réalisé un film mettant en valeur le projet d'accompagnement des familles au numérique éducatif à leur domicile. Découvrez-le en utilisant ce flashcode.

// SOLIDARITÉ

Crise sanitaire : quel impact pour les familles ?

Participez à cette consultation sur **elancourt.fr**.

Éducation, orientation, organisation familiale, activité professionnelle… la crise sanitaire a impacté le quotidien des familles. Afin d'avoir une meilleure connaissance de cette réalité et de mesurer les attentes et/ou les difficultés des habitants, la Ville d'Élancourt vous invite à remplir une enquête en ligne. Le questionnaire est entièrement anonyme et dresse également un panorama des différentes structures qui se tiennent à l'écoute des familles élancourtoises. Les données et les orientations collectées seront utilisées pour mieux adapter les grands services de la Ville aux attentes des habitants, mais aussi aux éventuels impacts qui pourraient être mesurés : « *La crise sanitaire a bouleversé les équilibres au sein des foyers* », constate Martine Letoublon, Maire-Adjointe aux Affaires sociales, à la Santé et à l'Animation seniors. « *Il s'agit en quelque sorte de prendre la température, de mesurer les tendances. C'est un indicateur précieux et c'est une occasion, pour nos familles, de s'exprimer librement sur leurs besoins.* » Vous avez jusqu'au 30 mai pour répondre à cette enquête en ligne sur **elancourt.fr**

ENQUÊTE EN LIGNE :

//

// NUMÉRIQUE

Soutien scolaire connecté avec elancourtenligne.fr !

Accessible du CP à la terminale, **elancourtenligne.fr** propose du soutien scolaire en ligne toute l'année et dans toutes les matières. Cette plate-forme numérique permet aux nombreux enfants et adolescents élancourtois déjà inscrits d'apprendre à travailler en toute autonomie. Depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable, ils peuvent accéder à 4 000 cours en vidéo, 20 000 fichiers de cours, 100 000 exercices interactifs, 7 500 illustrations animées et 2 500 sujets corrigés, 7J/7 et 24H/24. Ce portail interactif, offert par la Ville, est gratuit pour les familles élancourtoises et propose des contenus conformes aux programmes de l'Éducation nationale. C'est une boîte à outils innovante pour accompagner vos enfants, en toute circonstance, depuis votre domicile. Vous pouvez même suivre leur progression grâce à un espace dédié aux parents. Atout précieux pour les examens, la plate-forme elancourtenligne.fr facilitera les révisions de vos enfants de 3ème, 1ère et terminale pour bien préparer le Brevet ou le Bac !

Plus de 20 000 fiches de cours, 100 000 exercices et 4 000 cours en vidéo sont accessibles sur elancourtenligne.fr.

Pour bénéficier de ce service, pensez à demander vos codes d'accès en ligne sur **elancourt.fr**, dans la rubrique « Mes démarches », ou auprès du service Enfance-Éducation de la Mairie, muni d'un justificatif de domicile.

// CULTURE

Le Prisme dévoile ses futurs rendez-vous !

La prochaine saison du Prisme est en préparation et sera placée sous le signe du renouveau. En attendant de pouvoir vous abonner et réserver vos prochains spectacles à la rentrée, découvrez déjà les dates des reports...

LE PRISME PRÉPARE SA SAISON

En attendant la réouverture du Prisme au public, l'équipe de votre théâtre municipal a poursuivi ses collaborations avec les compagnies programmées en 2020 et au printemps 2021. De nombreuses solutions de report ont été concrétisées et seront prochainement complétées par de nouveaux rendez-vous pour toute la famille : « *Depuis le dernier concert donné au Prisme, il y a plus d'un an, nous travaillons à sa réouverture. Nous avons continué à soutenir la création artistique pendant cette période compliquée. Le monde culturel est en sommeil, il se prépare au réveil et nous avons hâte d'y participer* », témoigne Laurent Mazaury, Maire-Adjoint à la Culture.

VOS PREMIÈRES DATES À RETENIR !

La prochaine saison du Prisme sera officiellement lancée en septembre avec une campagne d'abonnement permettant de profiter de plusieurs spectacles à des tarifs préférentiels. Dès à présent, les spectateurs peuvent découvrir les reports sur le site internet du Prisme et ainsi anticiper leurs futures soirées culturelles : « *Cette avant-première culturelle préfigure une formidable saison 2021-2022 qui, je le souhaite, pourra se dérouler dans un climat sanitaire plus apaisé* », espère notre Maire-Adjoint. « *L'ouverture de la billetterie et le dévoilement des autres spectacles auront lieu à la rentrée, lorsque le contexte épidémique sera plus stabilisé. Nous ne souhaitons pas, en effet, obliger les familles à régler des frais de manière anticipée dès ce mois de juin. Nous envisageons en revanche, selon les directives gouvernementales, une reprise de programmation avant l'été, en lien avec nos partenaires de l'Éducation nationale, pour les plus jeunes qui ont grand besoin de renouer avec la culture avant cette fin d'année scolaire* ».

Des têtes d'affiche aux compagnies artistiques indépendantes, votre future saison culturelle dévoile déjà ses premiers trésors en ligne et sera bientôt enrichie : « *Elle incarnera l'espoir, le renouveau et vous attend nombreux ! Nous espérons que le contexte sanitaire permettra à cette nouvelle saison et à tous les artistes de retrouver le public.* », précise Laurent Mazaury. **leprisme.elancourt.fr**

Marc Lavoine

Bérangère Krieff

Dix ans après

Pas vus au printemps, ils reviennent à Élancourt !

Marc Lavoine 1er octobre 2021 - **La Vie Trépidante de Brigitte Tornade** 10 novembre 2021
Dix ans après 11 décembre 2021 - **Bérangère Krieff** 15 décembre 2021 - **Ben Mazué** 6 janvier 2022
Le Cercle des Illusionnistes 23 mars 2022

Tous les reports sur leprisme.elancourt.fr

// SANTÉ

Objectif : vacciner tous nos seniors élancourtois !

La Présidente de la Région Île-de-France Valérie Pécresse et le Président du Sénat Gérard Larcher ont salué la performance de SQY et l'organisation de la campagne de vaccination.

La campagne vaccinale se poursuit au Vélodrome de SQY. Dans le respect du calendrier vaccinal défini par le Gouvernement, les équipes du « super-centre » piloté par notre Agglomération se consacrent pleinement aux personnes de plus de 60 ans depuis début avril. Le nombre de personnes primo-vaccinées dépasse à présent le seuil des 80 000 ! La tranche de population s'élargissant, la prise de rendez-vous peut être ralentie, même si le nombre de doses fournies par l'ARS (Agence Régionale de Santé) est de près de 20 000 doses, en moyenne, par semaine. Au Vélodrome, seuls les vaccins Pfizer et Moderna sont administrés, en sachant que chacun dispose de ses propres rendez-vous sur la plateforme doctolib.fr. À l'usage, on constate que les rendez-vous Pfizer s'épuisent vite. Il faut donc toujours penser à refaire la démarche en sélectionnant la catégorie Moderna. Ces vaccins sont similaires et utilisent le même principe dit à ARN messager. Cette biotechnologie démontre une efficacité à plus de 90 % protégeant des formes graves du virus, y compris des principaux variants qui circulent actuellement en France, avec une réaction immunitaire très protectrice après la première injection : « *Pour tous nos seniors élancourtois de plus de 60 ans, le bénéfice d'avoir accès à un tel vaccin est énorme comparé au risque encouru s'ils contractent le virus* », explique notre Maire, Jean-Michel Fourgous, Président de SQY. « *Ils doivent avoir confiance dans le vaccin Pfizer comme dans le Moderna. Pour leur permettre d'accéder plus facilement à des rendez-vous, notre CCAS d'Élancourt est mobilisé en complément du site doctolib.fr. Une équipe dédiée tient à jour des listes d'attente afin que nos habitants soient contactés en priorité à chaque fois que c'est possible. Et nous continuons d'œuvrer auprès des pouvoirs publics et d'adapter notre dispositif au Vélodrome national pour que toujours plus de citoyens puissent se faire vacciner !* » Afin d'augmenter la cadence vaccinale, le vaccinodrome de SQY propose régulièrement, depuis fin avril, des ouvertures noctures jusqu'à 23 heures.

LA PRESSE EN PARLE !

Pour prendre rendez-vous : doctolib.fr ou, en cas de difficultés, au 01 30 66 44 50 auprès de la cellule vaccination du CCAS d'Élancourt (pendant les heures d'ouverture de la Mairie).

//

// SPORT

5 partenaires choisis pour redessiner la Colline

Propriété de SQY, notre Colline d'Élancourt, point culminant d'Île-de-France avec ses 231 mètres d'altitude, se transformera d'ici 2024 pour accueillir les épreuves de VTT des Jeux Olympiques. Cinq entreprises ont été retenues par la Solideo (société de livraison des ouvrages olympiques) pour redessiner les contours du futur site olympique : l'agence D'ici là (paysagiste), Egis (bureau d'études techniques), l'Atelier d'Écologie Urbaine (écologue), Bike Solutions (expert VTT) et Cimes Event (expert événementiel). Le chantier devrait commencer en 2022 pour une durée de 8 à 12 mois. À l'heure actuelle, nos maîtres d'œuvre sont en phase de conceptualisation. Une étape essentielle qui permet d'envisager le projet à long terme, puisqu'à l'issue des JO 2024, la Colline d'Élancourt sera ouverte aux habitants et deviendra un lieu de détente, de sports et de loisirs pour les familles. Des pistes de VTT et des sentiers piétons seront à votre disposition pour que petits et grands profitent de cet espace naturel dans les pas des athlètes olympiques !

sqy.fr

// ENVIRONNEMENT

Entretien du jardin : bon voisinage et déchets verts

40 sacs, par foyer et par an, sont disponibles en déchetterie pour vos déchets verts.

L'arrivée des beaux jours annonce le retour des tondeuses, sécateurs et taille-haies dans les jardins... Voici quelques règles et conseils pour cultiver un bon voisinage et maîtriser la collecte de vos déchets verts.

BON VOISINAGE ET RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Les propriétaires d'un jardin sont responsables de son entretien pour des questions de sécurité et de bon voisinage. Afin que la tranquillité de chacun puisse être respectée, les travaux de jardin susceptibles de susciter une gêne par leur intensité sonore doivent être réalisés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les jours de semaine, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés. Les haies et arbustes ne doivent pas dépasser de votre propriété et doivent être taillés et élagués. Lors de vos tailles et tontes, restez attentifs à votre environnement : une tonte trop violente entraîne par exemple la disparition de certaines fleurs bénéfiques à la biodiversité. Les tontes répétées sont très énergivores : gagnez du temps et préservez la planète en les limitant au minimum nécessaire.

COLLECTE DE VOS DÉCHETS VERTS

Depuis le 31 mars, les agents de SQY ont repris la collecte des déchets verts, un mercredi sur 2 et en porte-à-porte, pour les pavillons et rez-de-jardin. Des sacs papier biodégradables sont à votre disposition, à raison de 40 sacs par foyer et par an. Pour les récupérer, rendez-vous dans votre déchetterie d'Élancourt, muni de votre carte d'accès. Vous pourrez également y trouver du broyat de végétaux, issus de la collecte de vos déchets verts, idéal à utiliser comme paillage ou matière sèche pour votre composteur individuel. Attention, certains déchets verts ne sont pas acceptés lors de la collecte (souches, troncs d'arbres, terre...) et doivent être déposés directement en déchetterie. Le réseau des déchetteries de SQY est accessible 7J/7 pour les habitants de l'Agglomération. La déchetterie d'Élancourt vous accueille tous les jours sauf les mercredis et jeudis où il faudra vous rendre à celle de Maurepas pour bénéficier d'un service 7J/7. **Toutes les informations utiles sur sqy.fr**

Nouveau !

La déchetterie d'Élancourt est désormais ouverte le dimanche après-midi, de 14h à 18h, en plus de la matinée de 10h à 13h.

Chenilles processionnaires : restons vigilants !

La chenille processionnaire est un nuisible très urticant qui peut provoquer de violentes réactions allergiques. Veillez à ne jamais les toucher et à sensibiliser vos enfants. Elles peuvent aussi s'avérer dangereuses pour nos animaux de compagnie, voire, en cas d'ingestion, fatales si votre animal n'est pas rapidement pris en charge par un vétérinaire. Grâce au travail de gestion différenciée réalisé à Élancourt, les espèces végétales sont sélectionnées pour offrir un habitat aux mésanges et chauve-souris, des espèces prédatrices de chenilles processionnaires. Du 12 avril au 31 mai, les équipes de SQY et de notre Direction du Patrimoine procèderont également à un traitement préventif, sur des sites identifiés à risques, pour empêcher la prolifération de ces nuisibles.

Si vous constatez la présence de ces chenilles sur l'espace public, contactez la Direction du Patrimoine au 01 30 66 45 85.

// FLEURISSEMENT

Nos jardiniers mobilisés pour une gestion durable et un objectif ambitieux !

Nouveau : vivaces, triangles en acier corten et bancs en granit ont été installés aux Petits Prés.

Les arbres et arbustes des Béguinages vont permettre, grâce à la gestion différenciée, de faire revenir les prédateurs de nuisibles !

Avec le retour du printemps, notre Ville retrouve ses couleurs florales grâce à nos jardiniers. Chaque année, ils mènent un travail esthétique, durable et responsable pour embellir Élancourt et maintenir notre haut niveau de labellisation « Villes et Villages fleuris ».

FLEURISSEMENT DURABLE ET RESPONSABLE

Christian NICOL

Depuis 2016, notre Ville s'inscrit dans une démarche de gestion différenciée de ses espaces verts. Nos jardiniers travaillent différemment et adaptent l'entretien de notre nature élancourtoise pour un fleurissement plus durable et responsable. Engagée dans une démarche « zéro phyto », en accord avec les directives européennes, notre commune applique de nouvelles méthodes de désherbage, moins agressives. Cela passe aussi par un travail sur les créations florales : « *Avant, nous avions des réalisations exubérantes et très colorées, en jardinières, mais très gourmandes en eau. Depuis plusieurs années, nous préférons les créations paysagères vivaces en pleine terre. Elles demandent moins d'arrosage et les fleurs choisies sont propices à la pollinisation et à la biodiversité. Les couleurs sont plus douces et nos espaces naturels sont plus authentiques. Chaque réalisation respecte les caractéristiques du site où elle est installée pour que ville et nature cohabitent harmonieusement.* » témoigne Christian Nicol, Conseiller Municipal délégué au Développement durable et à la Transition énergétique. Pour profiter de nos massifs et jardinières en fleurs, il faudra attendre fin mai puisque nos jardiniers réalisent les plantations une fois passé le risque de gelées.

ÉLANCOURT, VILLE À 3 FLEURS

Depuis 2009, notre Ville parvient à maintenir son haut niveau de labellisation « Villages et Villes fleuries » avec 3 fleurs. Cette récompense, remise en jeu tous les 3 ans, sera de nouveau évaluée en juillet 2022 par le jury. « *Seulement 3 % des Villes françaises sont récompensées de 3 fleurs au concours des Villes et Villages fleuris. C'est déjà une belle réussite pour notre Ville et ses équipes qui travaillent quotidiennement au maintien de cette labellisation. Pour 2022, nous souhaitons nous fixer un objectif qui vise l'excellence en convoitant la 4ème fleur.* » indique Christian Nicol. Pour y parvenir, nos jardiniers travaillent déjà sur de nouveaux projets dont un en lien avec les Jeux Olympiques et la Colline d'Élancourt : « *Notre Ville accueillera Paris 2024 sur son territoire, c'est une formidable inspiration pour un fleurissement inédit ! Je suis convaincu que ce thème sportif, très original, ainsi que l'esprit d'innovation et la créativité de nos jardiniers embellira notre commune et sera un atout considérable pour séduire le jury exigeant des Villes et Villages fleuris* ».

Objectif : une 4ème fleur pour notre Ville !

// BUDGET

Budget 2021 : Anticiper l'avenir

Budget 2021 : 55,72 M€

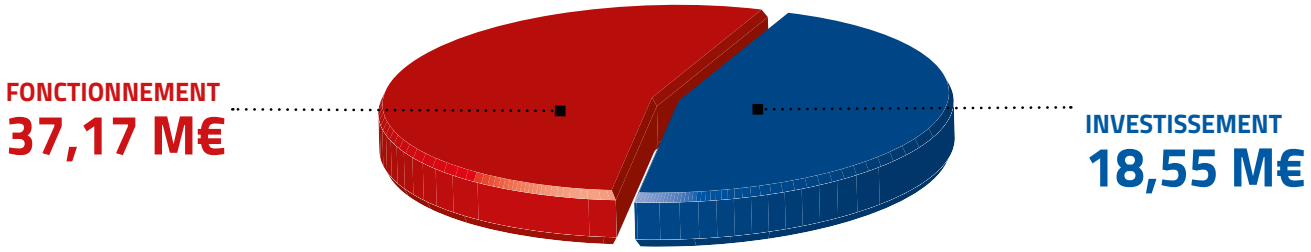

Le 14 avril dernier, le Conseil Municipal a voté le budget 2021 de la Ville. S'appuyant sur des choix raisonnés, il anticipe l'avenir avec l'objectif de maintenir un haut niveau de qualité pour nos services publics et notre cadre de vie.

Pour la seconde année consécutive, le débat d'orientation budgétaire, puis le vote du budget de la Ville, se sont déroulés dans des conditions inédites de crise sanitaire. Organisé en visioconférence, le Conseil Municipal du 14 avril a voté un budget global s'élevant à 55,72 millions d'euros, dont une part de 18,5 millions dédiée à l'investissement : *« La crise sanitaire nous plonge dans un climat très incertain qui impacte toujours lourdement le fonctionnement des entreprises et des collectivités territoriales. Nos principaux partenaires et financeurs sont fragilisés et nous ne savons malheureusement pas mesurer les conséquences réelles de cette crise »*, explique Thierry Michel, 1er Adjoint au Maire en charge des Finances. *« Nous devons également anticiper les effets à venir de la réforme fiscale engagée par le Gouvernement qui supprime l'une de nos sources de recettes, la taxe d'habitation, et qui continue de baisser les dotations qu'il nous alloue. »*

> *« Nos choix de gestion sont toujours réfléchis sur le long terme et protègent le pouvoir d'achat des habitants »*

RÉALISTES ET RESPONSABLES

En conséquence et afin d'assurer la solidité financière de notre Ville, le Conseil Municipal s'est résolu à voter une hausse modérée d'impôts de 4 % pour l'exercice 2021 : *« Notre équipe est reconnue pour sa bonne gestion. Nous n'avons recours à la pression fiscale qu'en dernier recours »*, rappelle Thierry Michel. *« Nous avons d'ailleurs peu augmenté nos impôts sur les 10 à 15 dernières années, moitié moins que la grande majorité des communes de notre strate qui ont parfois dû pratiquer des hausses brutales pouvant aller jusqu'à 30 %. Ces hausses sont souvent le fruit d'un manque d'anticipation ou d'un endettement toxique ou trop important. Ce n'est pas notre méthode. Comme il nous est déjà arrivé de le faire, nous proposons une hausse, très limitée et ponctuelle, qui impactera peu le revenu annuel de nos habitants assujettis à la taxe foncière. Mais, nous devons nous montrer réalistes : alors que nous contenions notre fiscalité, le coût de la vie a continué d'augmenter. Et nos recettes ont et vont continuer à diminuer. C'est donc un choix responsable qui va garantir un fonctionnement sain et stable permettant d'investir sur le long terme et de préparer plus sereinement l'avenir de notre Ville. »*

Un soutien renforcé pour le CCAS, les associations et les commerces

L'impact de la crise est important pour nos partenaires associatifs. Les ménages les plus fragiles ont également été touchés de plein fouet. Les financements directs à l'action sociale ainsi que toutes les dépenses bénéficiant directement aux associations de tous secteurs (sportives, culturelles, solidaires) seront maintenus en 2021. Toutes les mesures permettant d'accompagner la reprise de ces secteurs, mais aussi de soulager nos petits commerçants, seront privilégiées.

▪ FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT : COMMENT ÇA MARCHE ?

Notre budget communal fonctionne comme le budget d'un ménage. La part de « fonctionnement », ce sont les charges de la vie courante avec des dépenses : chauffage, entretien, matériaux, repas (cantines) et surtout la masse salariale… et des recettes : impôts, droits de mutation immobiliers, dotations de l'État, subventions, facturation des services à la population…

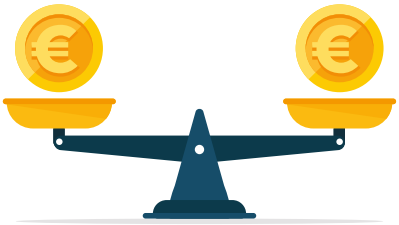

▪ UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT À L'ÉQUILIBRE

Comme pour un ménage, ce budget doit fonctionner à l'équilibre. Cela signifie que les recettes doivent financer les dépenses. En d'autres termes : on n'emprunte pas pour subvenir aux charges courantes, on adapte son train de vie. Même lorsqu'elles se montrent prudentes et économes, les villes voient cependant leurs marges de manœuvre se réduire…

▪ NOS RECETTES DE FONCTIONNEMENT BAISSENT

Les dotations de l'État constituent une part importante des recettes de fonctionnement pour les communes. Or, elles s'effondrent littéralement depuis 10 ans. Cette baisse systématique inquiète l'association des Maires de France qui craint une suppression de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). La compensation de la taxe d'habitation n'est, en outre, absolument pas garantie. Le risque à court terme est d'accuser une nouvelle perte de recettes pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros, par an, pour la Ville…

-70% de DGF depuis 2014

+1 M€ de dépenses imprévisibles en moyenne par an

▪ NOS DÉPENSES AUGMENTENT ET SONT IMPRÉVISIBLES

La crise de la Covid-19 impacte nos finances (300 000 euros de frais sanitaires directs environ). Ceux-ci sont pour l'instant amortis, mais les aides consenties par l'État ne sont garanties que jusqu'en juin. L'impact à long terme de cette crise, en revanche, est difficile à prévoir. Certaines augmentations de prix se font par exemple sentir dans le cadre de marchés publics. Il faut donc rester très prudents. Autre imprévisibilité : les prélèvements obligatoires ! Considérée indûment comme riche notre Ville y est assujettie. Ces montants (FSRIF et SRIF) qui servent à alimenter un fonds de soutien aux communes en difficulté budgétaire, ne sont communiqués qu'à l'été. Compte tenu du contexte de crise, la Ville a provisionné la somme en intégrant une augmentation potentielle de 25 % pour cause de crise sanitaire, soit un montant de 700 000 euros.

▪ NOS EFFORTS NE SUFFISENT PLUS

Notre commune a engagé depuis plusieurs années une réflexion permettant de baisser les coûts de fonctionnement. Les budgets et dépenses ont été contraints et un travail sur la masse salariale est opéré. Les salaires, c'est la dépense de fonctionnement la plus importante. Elle est cependant incontournable dans certains secteurs où la ressource humaine incarne le service public avec, notamment, des taux d'accueils et d'encadrement à respecter. Les marges de manœuvre sont donc devenues très réduites si l'on souhaite préserver le niveau, le volume et la qualité du service public.

▪ EMPRUNTER EN RESTANT RAISONNABLES

La Ville peut emprunter (en préservant un niveau de remboursement raisonnable) pour investir et faire des gros travaux. Comme pour les ménages, les meilleurs gestionnaires parviennent à faire des économies sur les dépenses courantes pour autofinancer leurs projets. C'est le budget d'investissement. Notre commune réinvestira un résultat économisé sur le fonctionnement de 2020 de 3,3 millions d'euros. Elle n'aura recours à l'emprunt que pour financer deux créations d'équipement : les tennis et la piscine.

// BUDGET (SUITE)

3 questions à Thierry Michel, 1er Adjoint délégué aux Finances

« Nous devons revoir notre mode de fonctionnement pour absorber la baisse de nos recettes »

QUEL EST L'IMPACT DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION ?

Thierry MICHEL

La suppression de cette taxe, promesse électorale du Président Macron, ne pouvait qu'être populaire ! Mais, elle met en péril les finances des territoires, qui n'ont pas été concertés. Elle remet aussi en question notre fonctionnement, car, désormais, le poids de l'impôt va reposer uniquement sur les citoyens assujettis à la taxe foncière. Le risque : c'est l'injustice fiscale et pour l'éviter, nos marges de manoeuvre se réduisent ! C'est un peu le coup de grâce après 10 années de baisse des dotations de la part de l'État qui est, rappelons-le, l'un de nos principaux financeurs. Pour l'instant des compensations sont bien prévues, mais on a le sentiment d'un argent magique qui ne va pas tarder à disparaître. Souvenons-nous de la taxe professionnelle qui nous avait été retirée en 2012... La compensation a subtilement été glissée dans le montant du Budget de l'État avec la Dotation Globale de Fonctionnement qui... ne cesse de diminuer ! Bref, comme le dit souvent notre Maire, Jean-Michel Fourgous, avant de concrétiser une mesure publique, il faut se demander qui va payer au bout du compte !

COMMENT LE CONTEXTE COVID IMPACTE-T-IL LES FINANCES MUNICIPALES ?

Concernant la Covid-19, en 2020 comme en 2021, nous sommes parvenus à absorber l'onde de choc, mais nous ne savons pas, à terme, ce qui va se passer d'un point de vue économique. En dehors de cette actualité sanitaire qui nécessite que nous sécurisions nos marges financières, il y a aussi notre histoire urbaine. Élancourt, Ville Nouvelle, s'est construite en un temps record il y a 40 ans. Une prouesse à l'époque. Un fardeau aujourd'hui ! Les rénovations nous incombent en même temps et sont lourdes ! Les architectures des années 70 ont mal vieilli. Ce sont des passoires thermiques, coûteuses à chauffer, à entretenir et à rénover. Les réhabiliter simultanément est un enjeu budgétaire. C'est aussi un objectif de développement durable et de qualité de service public.

QUELLES SOLUTIONS POUR PRÉPARER L'AVENIR ?

Nous ne nous autorisons à avoir recours à l'impôt que ponctuellement et modérément. Nous allons aussi engager une réflexion sur la consommation de nos services et sur nos tarifs. Aucune hausse du coût de la vie n'y a été appliquée depuis plus de 10 ans et pour la grande majorité, nous les compensons, parfois à 80 %,. Ils sont donc très bas comparés aux autres communes de mêmes strates, parfois nos voisines. En effet, les habitants assujettis à la taxe foncière ne peuvent pas être nos seuls contributeurs. Le contexte économique contraint questionne aussi la place du consommateur dans le service public. En retour, nous devons à nos administrés un service public de grande qualité, à l'écoute, engagé dans un développement durable et responsable. Et parce que nous sommes bons gestionnaires, nous savons que cette solution nous sécurise sur une forme de court terme et nous nous engageons à limiter l'impact pour les ménages. Ainsi, sur le long terme, nous allons poursuivre et intensifier la refonte de nos méthodes de travail, la modernisation de nos services, de nos bâtiments, en dématérialisant et en rénovant, mais aussi en allant trouver des mécènes privés et de nouveaux financeurs, en louant des équipements, en innovant comme nous avons toujours su le faire.

Ces choix d'aujourd'hui préparent un avenir serein, dans un cadre de vie de qualité.

Les grandes orientations du budget d'investissement

CRÉATION DE DEUX NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Une grande part de l'investissement 2021 est consacrée à la création de deux nouveaux équipements : les courts de tennis et le centre aquatique intercommunal. Ces grands projets bénéficient de financements de nos partenaires : SQY, la Région, le Département, mais nécessitent un investissement conséquent de la part de la commune et donc un recours raisonné à l'emprunt.

▪ Les travaux seront financés et réalisés en 2021 pour de nouveaux courts intérieurs fonctionnels dès l'automne

▪ Centre aquatique : les travaux continuent pour une ouverture en 2022. La Ville investira près de 2 millions cette année.

DES TRAVAUX POUR RÉNOVER NOS ÉCOLES, NOS CRÈCHES ET EMBELLIR NOTRE CADRE DE VIE

L'investissement consacré aux rénovations et à l'entretien des bâtiments, des voiries et du cadre de vie est autofinancé avec une réaffectation du résultat économisé sur le budget 2021 s'élevant à 3,3 millions.

▪ **ÉCOLES :** Rénovation de l'office de restauration à la Villedieu : 1,1 million d'euros. Travaux divers dans les écoles : 200 000 euros.

▪ **CRÈCHES :** Rénovations à la crèche Tom Pouce : 237 000 euros. Petite Sirène : 382 000 euros. Travaux soutenus par la CAF.

▪ **VOIRIE ET ESPACES VERTS :** Parmi les projets : le square de l'Amitié sera réhabilité pour 150 000 euros et la rue des Nouveaux Horizons pour près de 300 000 euros.

2021 : UNE ANNÉE POUR PRÉPARER L'AVENIR

En 2021, la Ville va mener plusieurs études et planifier un nouveau plan de travaux et de rénovation dans les bâtiments. Les grands volumes budgétaires et des priorités d'investissement en faveur de la transition énergétique de nos équipements vont ainsi pouvoir être définis et anticipés avec, à la clé, des économies de gestion en fonctionnement et un développement plus durable et responsable.

Plus d'infos travaux dans le dossier de votre journal de juin.

// ÉTAIT CIVIL

Votre carte d'identité bientôt électronique

Une nouvelle carte d'identité, électronique, entre progressivement en circulation en France. Son fonctionnement sera similaire à la carte d'identité que nous connaissons, mais sous un format plus sécurisé.

DÉPLOIEMENT DE LA CNIE

À compter du 31 mai, la Carte Nationale d'Identité électronique (CNIe) pourra être demandée et réalisée au service État Civil d'Élancourt sur rendez-vous. Elle sera délivrée automatiquement en cas de nouvelle demande (pour un mineur par exemple) ou de renouvellement de carte d'identité (perte, vol ou changement d'état civil ou d'adresse). La procédure restera inchangée : vous pourrez remplir une pré-demande en ligne, sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) avant de vous rendre en Mairie. Sa durée de validité sera de 10 ans (contre 15 ans avec la carte actuelle). Vous n'aurez pas besoin de réclamer le renouvellement anticipé de votre carte d'identité : celle-ci restera valide sous les mêmes conditions, jusqu'à la date de fin de validité figurant au dos de votre carte. Comme la carte actuelle, la CNIe vous permettra d'attester votre identité et vous servira de titre de voyage au sein de l'Union Européenne.

UN NOUVEAU FORMAT POUR + DE SÉCURITÉ

Avec son format « carte bancaire », la CNIe sera dotée d'une puce électronique sécurisée qui contiendra les informations figurant sur votre carte (noms, prénoms, adresse, lieu de naissance) ainsi que votre photo d'identité et vos empreintes digitales. Hautement sécurisée, avec un accès encadré, cette puce garantira un excellent niveau de protection de vos données personnelles. Pour lutter contre la falsification et l'usurpation d'identité, la CNIe sera également équipée d'une image changeante permettant de vérifier que l'image du titulaire n'a pas été modifiée. Son fond sécurisé, composé de symboles visibles à la loupe, permettra quant à lui de vérifier l'intégrité du titre.

Plus d'infos : interieur.gouv.fr

Les bassins de la Muette et de la Nouvelle Amsterdam bientôt réhabilités

Le bassin de la Muette connaît un envasement important et ses berges sont dégradées. Moins connu du grand public, le bassin de la Nouvelle Amsterdam est également en mauvais état. Ces deux étendues d'eau sont placées sous la gestion de notre partenaire SQY qui lance une maîtrise d'œuvre globale en vue de leur réhabilitation. Celle-ci préconise la réalisation du curage hydraulique des sédiments de la Muette et la création d'une plate-forme de traitement. Concernant le bassin de la Nouvelle Amsterdam, son comblement est envisagé jusqu'au fil d'eau actuel pour en limiter la profondeur. Les berges des deux bassins seront réhabilitées grâce à des plantes phyto-épuratrices et les pieds de berges seront stabilisés. 66 espèces, dont certaines sont protégées, habitent ces zones humides et débuteront bientôt leurs périodes de reproduction. Les différents confinements ayant perturbé le planning de ces travaux, ceux-ci ne pourront donc pas débuter cette année. Une enquête publique obligatoire est en cours jusqu'au 15 mai prochain pour finaliser les deux projets qui seront concrétisés entre fin 2021 et 2022. L'envasement qui sévit sur le petit lac du parc des Coudrays fera également l'objet d'un traitement selon le même calendrier. Il ne présente pas de danger pour la santé des animaux qui y vivent. **sqy.fr**

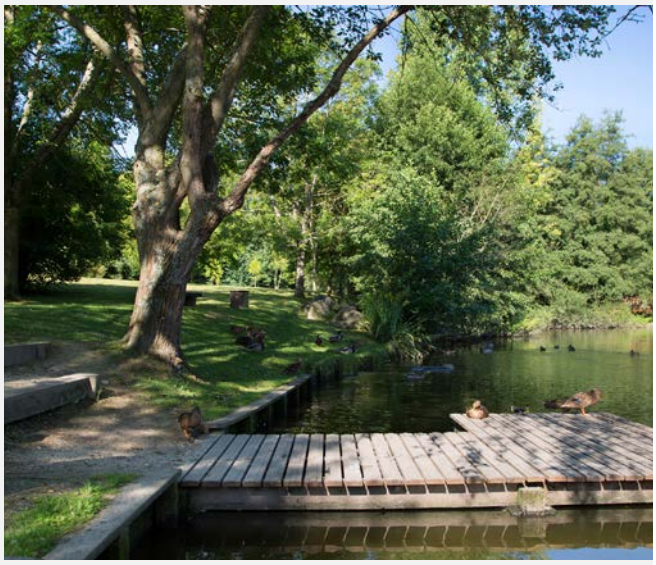

// MÉMOIRE

La commémoration du 8 mai 1945 maintenue en comité restreint

Les Élancourtois sont invités à se recueillir à leur domicile dans un esprit patriotique.

Afin d'honorer notre Histoire et de nous souvenir du prix de notre liberté, la commémoration du 76ème anniversaire de la capitulation nazie du 8 mai 1945 sera maintenue en comité restreint et sans public, pour des raisons de sécurité sanitaire. Notre Maire, Jean-Michel Fourgous, déposera une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts de la Vallée Favière, en lien avec les associations d'Anciens Combattants, et rendra un hommage solennel aux héros de la Seconde Guerre mondiale. Dans un esprit citoyen et patriotique, les familles élancourtoises sont invitées le 8 mai, à partir de 11 heures, à se recueillir à leur domicile et parer leurs logements de nos couleurs nationales. « *En cette période particulière, la mémoire de notre Histoire nous unit et nous fédère. Les Élancourtois sont attachés à la symbolique de cette commémoration qu'il est primordial de partager avec les plus jeunes. Comme l'année dernière, nous vous invitons à pavoiser vos habitations aux couleurs nationales et à évoquer ce grand moment de notre Histoire en famille en faisant participer vos enfants. Cette cérémonie solenelle sera aussi une occasion pour nous tous de rendre hommage à « nos héros du quotidien » qui, depuis une année entière, sont mobilisés sur le front sanitaire : soignants, pompiers, policiers, enseignants, agents du service public, citoyens exercant une profession prioritaire... Souvenons-nous qu'après une guerre vient le temps de la reconstruction, de la reprise. Ce 8 mai, nous célèbrerons aussi l'espoir d'un retour à une vie normale. Ensemble, souvenons-nous que le meilleur peut sortir du pire et tournons nos espoirs vers l'avenir* », témoigne notre Maire, Jean-Michel Fourgous.

« *Le 8 mai, nous célèbrerons aussi l'espoir d'un retour à une vie normale* »

Hommage à Odile Arnaud

Le 27 mars dernier, Odile Arnaud s'est éteinte à l'âge de 92 ans. C'est avec une vive émotion que notre Maire, Jean-Michel Fourgous, et l'ensemble des élus du Conseil Municipal lui rendent hommage. Ancienne élue de la majorité, Odile Arnaud s'est remarquablement investie au service de notre Ville, de ses habitants, et notamment de nos aînés en qualité de Conseillère Municipale déléguée aux seniors dès 1996. Elle a ensuite œuvré pour l'Environnement sur son dernier mandat, jusqu'en 2008. Celle qui, un temps, fut la doyenne du Conseil Municipal nous a quittés. Cette grande dame d'Élancourt aimait profondément sa Ville. Elle laisse derrière elle le souvenir de son élégance, de son franc-parler, de sa loyauté et d'une bonne humeur indéfectible qui créait du lien et profitait à tous.

// MOBILITÉ

Des trottinettes électriques en libre-service

L'opérateur Tier Mobility est déjà présent dans 85 villes d'Europe.

Les trottinettes électriques en libre service de l'opérateur Tier Mobility seront très prochainement accessibles. L'expérimentation débute pour un an sur tout le territoire de l'Agglomération.

COMPLÉTER L'OFFRE DE TRANSPORT

À Élancourt, 28 stations d'accueil pour des trottinettes électriques seront bientôt fonctionnelles. Cette nouvelle forme de mobilité s'adresse principalement aux étudiants et jeunes actifs, qui profiteront de près de 300 emplacements dispersés dans les 12 villes de l'Agglomération. Celle-ci a conventionné, pour une durée test d'un an, avec un des opérateurs leaders du marché : « Tier Mobility ». Ce nouveau service aux habitants promet d'être une solution verte permettant de réaliser « les premiers et derniers kilomètres » d'un trajet, en complément du réseau de transports de SQY.

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Lors de la phase d'expérimentation, une attention particulière sera apportée aux problématiques de sécurité. Équipées de casques, freins, clignotants et suspensions, les innovations en matière de sécurité des trottinettes de « Tier Mobility » ont déjà fait leur preuve dans 85 villes d'Europe. La vitesse bridée - 20 km/h sur route et 8 km/h en zone piétonne - ainsi que l'arrêt du véhicule sur les zones non autorisées font partie des engagements de l'opérateur. Comme tous les engins motorisés, l'utilisation des trottinettes est soumise au respect du code de la route et les pistes cyclables doivent être privilégiées pour circuler. L'offre sera par ailleurs réservée à un public majeur qui devra justifier de son âge lors de l'inscription au service.

INFOS PRATIQUES

Pour adhérer et utiliser ce service, il suffit de télécharger l'application TIER sur votre smartphone. Elle vous permettra de trouver la station la plus proche. Scannez ensuite le flashcode de votre trottinette, récupérez votre casque, lisez les règles d'usage et de sécurité qui s'affichent et c'est parti ! Pour un euro de frais de déblocage et 0,15 euros par minute d'utilisation, vous voilà prêt à démarrer.

Plus d'infos :
sqy.fr/trottinettes.

La mobilité du futur s'invente à SQY

La « Software République » prendra ses quartiers à SQY cet été. Les fleurons de l'industrie française présents à Saint-Quentin – Renault, Dassault, Athos, Thalès et STMicroelectronics – vont y collaborer pour concevoir ensemble les mobilités de demain. Le tout nouveau bâtiment high-tech qui accueillera cette alliance inédite sera situé aux abords du Technocentre Renault. Le constructeur, à l'initiative de cette grande aventure, souhaite y faire avancer les technologies électriques et autonomes : « *Ce sont d'abord de nouvelles opportunités d'emploi en R&D pour notre territoire qui va ensuite pouvoir collaborer avec ces entreprises afin de tester les innovations en situation réelle* », se réjouit notre Maire, Jean-Michel Fourgous, Président de SQY. Toujours à la pointe de l'innovation, notre Agglomération va pouvoir s'appuyer sur ce réseau d'ingénierie d'exception pour imaginer la ville et les mobilités de demain. Déjà, un véhicule autonome est en test à Montigny-le-Bretonneux. Les pistes cyclables et les modes de déplacement doux se multiplient, venant compléter l'offre de transports en commun à SQY, avec plusieurs tests tels que les vélos ou les trottinettes en libre-service. Avec l'organisation prochaine des Jeux Olympiques en 2024, ces tests et projets vont encore s'accélérer, donnant à voir de réelles améliorations pour notre cadre de vie. **sqy.fr**

Prototype de véhicule autonome.

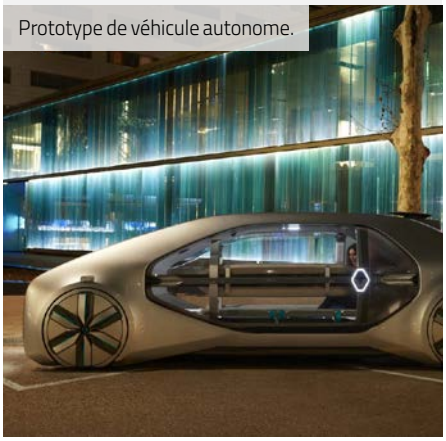

// COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Département et Région : quelles sont leurs missions ?

Notre Ville travaille quotidiennement avec ses partenaires, le Département des Yvelines et la Région Île-de-France. À l'approche des élections départementales et régionales, faisons le point sur leurs rôles respectifs.

LES MISSIONS DU DÉPARTEMENT

Les missions du Département sont variées et complémentaires à celles des communes. Notre partenaire territorial a sous sa responsabilité la gestion des collèges et la continuité du numérique éducatif en lien avec l'échelon de la commune et l'Éducation nationale. Le Département incarne aussi tout le secteur d'action sociale, centralisant les différentes aides et services aux personnes en difficulté, en situation de handicap, de dépendance, ou l'accompagnement des familles avec la Protection Maternelle Infantile (PMI) et les assistantes sociales. C'est le partenaire direct de notre CCAS municipal. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ou encore la protection des 64 espaces naturels protégés yvelinois font aussi partie des missions du Conseil Départemental qui participe et soutient financièrement de nombreux projets dans les 259 communes des Yvelines. À Élancourt, la passerelle piétons-cyclistes de la N12, l'école de musique, l'organisation de la Semaine Olympique et Paralympique 2021 ou encore la construction du futur complexe tennistique ont par exemple bénéficié de subventions du Département. **yvelines.fr.**

LES MISSIONS DE LA RÉGION

La Région a pour compétence majeure le développement économique et l'emploi. Elle est aussi en charge de la gestion des lycées, de la formation professionnelle, des transports (via Île-de-France Mobilité), des parcs naturels régionaux et, plus généralement, des questions d'aménagement et d'environnement. La Région Île-de-France œuvre pour favoriser l'attractivité des territoires et soutient les entreprises en les encourageant à innover et à se développer. À l'échelle de notre Ville, elle finance aussi de nombreux grands projets tels que le futur commissariat d'Agglomération d'Élancourt ou le doublement du pont de la Villedieu. **iledefrance.fr**

DES TERRITOIRES UNIS DANS LA CRISE

Le Département des Yvelines et la Région Île-de-France se sont aussi engagés aux côtés de Saint-Quentin-en-Yvelines, de notre Ville et des Maires de nos territoires pour faire face au défi de la crise sanitaire. Le Département a distribué des masques aux habitants et dans les collèges et a alloué des aides financières à nos commerçants contraints à la fermeture. Pour nos entreprises, des dispositifs de soutien conséquents de la Région ont permis de débloquer des fonds rapides dès le début de la crise sanitaire. La Région a également participé au développement de l'application Shop'in SQY dédiée au commerce local.

Participez à la tenue des bureaux de vote aux élections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin 2021. La Mairie recherche des citoyens volontaires pour devenir assesseur dans les 38 bureaux de vote (19 bureaux dédoublés en raison du double scrutin). Les assesseurs seront désignés parmi les personnes volontaires inscrites sur les listes électorales du Département. Leur rôle est essentiel : ils siègent avec le Président de Bureau derrière la table de vote pour tenir la liste d'émargement et contrôler l'identité, le droit de voter, la validité de la carte électorale, ainsi que les procurations. Les candidatures sont à adresser par mail à **denis.lemarchand@ville-elancourt.fr** ou par courrier adressé à la l'Hôtel de Ville, à l'attention de M. Denis Lemarchand.

Plus d'infos : 01 30 66 44 94.

Rencontrez ou contactez vos élus

Cabinet du Maire : **01 30 66 44 42**

Prenez rendez-vous ou dématérialisez vos démarches sur **elancourt.fr/mes-demarches**

Tous vos services sont ouverts sur rendez-vous ou par téléphone :

- Accueil général : **01 30 66 44 44**
- État civil : **01 30 66 44 99**
- Enfance-Éducation : **01 30 66 44 89**
- Affaires sociales : **01 30 66 44 30**
- Petite Enfance : **01 30 66 45 45**
- Jeunesse / Emploi / Affaires économiques : **01 30 66 45 10**
- Patrimoine (Centre Technique Municipal) : **01 30 66 45 85**
- Urbanisme : **01 72 67 81 14**

Sécurité et secours :

Police Municipale : **01 30 66 44 17** / Police Nationale : **17**

Pompiers : **18** / SAMU : **15** / Questions Coronavirus : **0 800 130 000**

Compte tenu des restrictions sanitaires et des mesures gouvernementales, la prochaine permanence de votre Député, Philippe Benassaya, ne pourra se tenir à l'Hôtel de Ville et sera remplacée par une permanence téléphonique. Prochaine permanence : le 21 mai 2021. Rendez-vous : 06 45 21 64 52 ou permanence@philippe-benassaya.fr.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 19 MAI À18H30

Carnet

NAISSANCES

Février 2021

11 Fatyma JAWARA

Mars 2021

04 Akram TAHRAOUI
06 Dario TETART
09 Ania CHANFI
Ennio CORBIN
10 Alice ARNAUD LENOIR
Mamadou Saliou BARRY
Milan CARVALHO TEIXEIRA
12 Rose PEREIRA MIRANDA
18 Declan VEISS
19 Harry MAESTRATI HONG
Timéo TAUREAU
20 Alexandre BISSOHONG
Mohammed MILOUDI
21 Raïley ESCHYLLE
Milhan SAHIRI
22 Emmy BLANCHARD
24 Tassnim KASMI
Ines MOHSNI
26 Sarah EL HACHMI
29 Liam LEBRET
30 Djibryl BA

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

Myriam ABITEBOL épouse DEVARIEUX
Claude BIBRON
André BOISSEAU
Jean Maurice CASTRILLO
Souksana PRATHOUMVAN
Simonne MINCHIN épouse CHARTIER
Miguel CORTES
René DACLON
Solange DERVEAUX veuve DELOBEL
Jean-Paul LAFFON
Lucien LUNEAU
Baya HASNI HARCHA épouse BEDJAOUI

Élancourt Magazine

Service Communication - Tél. : 01 30 66 44 21 / **Directeur de la publication :** Thierry Michel / **Rédacteur en chef :** Valérie Steckler
Journaliste : Manon Lesaulnier / **Création graphique :** Victor Borralho / **Photographe :** Hélène Antonetti / SQY. Christian Lauté.
Impression : Hawaii Communication (Coignières) - Tirage 12 630 ex. Papier Nopacoat - Dépôt légal 2e trimestre 1996 - n° ISSN : 1245 154

// DÉBAT

La mer monte, le niveau baisse...

Alors que les problèmes du pays sont de plus en plus lourds, la classe politique souffre d'un défaut de crédibilité dû à un manque de compétences doublé d'une absence de hauteur. Dès lors, comment être surpris par des postures d'opposition aussi systématiques que stériles ?

Avec ce nouveau mandat 2020-2026 qui débutait sous les auspices d'une crise sanitaire inédite, j'avais espéré que l'intérêt général prévaudrait toujours chez nos opposants et que des propositions constructives pourraient émerger des rangs de nos collègues des groupes minoritaires, désavoués par les urnes.

Hélas, il nous a rapidement fallu déchanter... Entre méconnaissances de la gestion municipale, postures idéologiques et idées gadgets souvent lunaires, nos deux oppositions multiplient les caricatures et ne sont finalement d'accord que sur une chose : s'opposer. S'opposer pour s'opposer, par principe, par réflexe, pour exister, sans se préoccuper de la réalité du terrain ou des intérêts des Élancourtois. À chaque Conseil Municipal, c'est le même numéro, le même jeu d'acteurs.

Pourquoi refuser d'être fiers de notre commune et de saluer ses multiples réussites ? Pourquoi ne pas s'associer à nos efforts méritoires de gestion pour traverser ensemble une période budgétaire difficile avec le désengagement croissant de l'État ? Pourquoi ne pas faire de propositions sensées et réalistes, plutôt que de perdre son temps avec des fariboles comme « les cours d'école non genrées » ou dans des discussions de café du commerce ? Pourquoi ne pas travailler un peu plus ses dossiers avant de proférer des énormités ?

Oui, notre Budget – exemplaire - permet de dégager ce qu'on appelle en comptabilité publique « un excédent ». C'est d'ailleurs cet « autofinancement » qui permet d'abonder la section d'investissement du Budget suivant, comme dans toutes les collectivités locales bien gérées. Présenter cela comme une entreprise qui ferait des profits sur le dos de ses clients et salariés relève au mieux de la désinformation, au pire de l'ignorance...

Heureusement, notre Ville investit pour l'avenir, tout comme notre partenaire SQY. Ainsi, notre intercommunalité travaille en même temps sur de nombreux projets innovants, dont tous ne voient pas forcément le jour. Cela a été le cas pour le transport en commun SUPRAWAYS, non parce que la Région l'aurait « stoppé », mais parce que la crise sanitaire et économique est passée par là. Aucun « train fantôme », mais du pragmatisme et de la bonne gestion.

Thierry Michel
1er Maire-Adjoint
délégué aux Finances, aux Travaux, et à l'Événementiel
Vice-Président de SQY

TRIBUNE LIBRE

Décidément rien ne bouge à Élancourt !

Cette année encore la municipalité prévoit un budget très peu ambitieux .

Alors que nous relevons un excédent budgétaire en 2020, aucun projet d'envergure pour diminuer les inégalités et la précarité qui ont explosé à Élancourt comme ailleurs avec la crise sanitaire.

Aucun projet écologique non plus. Balayées les belles promesses de la campagne municipale !

La seule proposition un peu « verte » (mettre des arbres et des brumisateurs à la Clé de St Pierre) n'étant rien de plus que du greenwashing qui ne trompe personne!

Au contraire une crèche va fermer, alors que l'attente des familles pour avoir une place est passée à plus de 18 mois, les travaux prévus pour les écoles sont minimalistes, le quotient familial est toujours aussi injuste, les habitants ne peuvent pas avoir accès à une mutuelle de village et beaucoup n'ont plus de médecin traitant.

Les investissements se font dans les équipements sportifs (piscine et tennis flambant neufs), dans toujours plus de vidéosurveillance et moins de prévention de la délinquance.

Nous regrettons cette gestion étriquée et dépassée et l'absence de débats autour des projets d'investissement, la municipalité refusant de réelles discussions avec l'opposition et repoussant d'un revers de mains nos propositions constructives.

Catherine Perrotin Raufaste, Jean Claude Potier, Jean Feugère, Gaëlle Kergutuil, Boris Guibert

---

Le train fantôme.

Avide de projets flamboyants, le président de SQY a commandé à la PME SUPRAWAYS une étude de faisabilité d'un transport « futuriste » entre la gare de SQY et Plaisir ; un projet aussi coûteux qu'utopique (environ 100 millions € pour 9 Km).

Heureusement, les compétences d'IDF Mobilités et la Région ont permis de le stopper.

OUI, il faut faciliter la mise en œuvre de transports collectifs en site propre et innovants.

SQY et le département ont déjà versé chacun 250 000 euros ; ces 500 000 € auraient pu servir à des projets plus pertinents et réalisables.

Michèle Rossi, Hervé Farge
Élancourt, c'est Vous !

ELANCOURT

SQY
Terre d'innovations

Début mai : 80 000 personnes vaccinées !

RDV vaccinodrome SQY :

doctolib.fr

Connectez-vous régulièrement !